

Fiche de données sur la santé environnementale



Autodéclaration selon la norme ISO 14021

Sols Stratifiés EGGER

Les sols Stratifiés EGGER sont des éléments robustes posés à l'aide d'un système d'emboîtement sans colle. Ils se composent d'un panneau support HDF (High Density Fibre), d'un contrebalancement papier imprégné sur la partie inférieure et d'une couche extérieure décorative en papier imprégné sur la partie supérieure. La couche décorative est scellée par une couche extérieure transparente et extrêmement résistante à l'abrasion. Les sols Stratifiés EGGER sont disponibles en différentes tailles et coordonnés décors/structures.

Matières premières et produits primaires

Origine du bois

Nos usines sont certifiées selon la norme ISO 38200:2018, l'ensemble du papier est référencé dans les déclarations de la norme ISO 38200: 2018. Sur demande et en accord avec votre interlocuteur du service des Ventes EGGER, nos produits peuvent également être déclarés sur nos documents commerciaux avec d'autres certifications, en fonction de la disponibilité sur le site de production. N'hésitez pas à vous renseigner sur les disponibilités auprès de votre représentant ou à demander les certificats et la liste actualisée des essences de bois utilisées dans le produit et de leur origine. Consultez les documents téléchargeables sur www.egger.com/environment :

- Déclaration du fabricant sur la gestion durable des forêts (anglais/PDF)
- Certificat ISO 38200:2018 (anglais/PDF)
- Autres certificats tiers d'approvisionnement en bois durable (anglais/PDF) (anglais/PDF)



Bois issu de l'économie circulaire

	Bois d'industrie	Co-produits	Matériaux de recyclage pré-consommation	Matériaux de recyclage post-consommation
Sols Stratifiés	10,5 %	89,5 %	0 %	0 %

Pourcentage moyen de matériaux de recyclage en poids sec, par rapport au pourcentage de bois dans le produit.

Pourcentage de matériaux recyclés – Total cumulé du produit

	Matériaux vierges	Co-produits	Matériaux de recyclage pré-consommation	Matériaux de recyclage post-consommation
Sols Stratifiés	25 %	75 %	0 %	0 %

Pourcentage moyen de matériaux de recyclage en poids sec, par rapport à tous les matériaux constitutifs (y compris le bois, la colle et autres).

Pourcentage de matériaux renouvelables

	Matériaux renouvelables	Matériaux d'origine fossile
Sols Stratifiés	85 %	15 %

Pourcentage moyen de matériaux renouvelables en poids sec, par rapport à tous les matériaux constitutifs (y compris le bois, la colle, la résine et autres).

Empreinte carbone

	Potentiel de réchauffement de la planète
1 m ² de sols Stratifiés	-6,01 kg d'équivalent CO ₂



Une quantité négative indique que du carbone est stocké dans le produit. Les données sur le stockage du carbone dans les produits (empreinte carbone) sont tirées de l'écobilan (LCA) figurant dans la déclaration environnementale produit (DEP). GWP 100 (potentiel de réchauffement de la planète sur 100 ans), approche « cradle-to-gate »

Matériaux constitutifs

Les sols Stratifiés se composent d'un panneau support HDF (High Density Fibre), d'un contrebalancement papier imprégné sur la partie inférieure et d'une couche extérieure décorative en papier imprégné sur la partie supérieure. La couche décorative est scellée par une couche extérieure transparente et extrêmement résistante à l'abrasion. Le tableau suivant présente 99,9 % des produits primaires, évalués selon leur masse. Les proportions peuvent varier en fonction de l'épaisseur de chaque produit. Le tableau indique la valeur moyenne pour toutes les épaisseurs sur une année de production. Tous les produits chimiques ont été évalués et déclarés jusqu'à un seuil de 1 000 ppm.

Proportion	Fonction	Composition Informations complémentaires
83 %	Fibres de bois sèches (panneau support HDF)	98 % de sous-produits de scierie et autres résidus de bois industriels
		2 % de bois d'industrie
10 %	Colle (panneau support HDF)	Colle urée-mélamine-formaldéhyde (UMF)/ <i>L'adhésif aminoplastique durcit complètement. Dans des conditions normales, il est lié et chimiquement stable.</i>
5 %	Surface décorative et couche de contrebalancement	34 % de papier <i>Contient 70 % de cellulose vierge, 30 % de colorants et d'additifs</i>
		58 % de résine mélamine-formaldéhyde et urée-formaldéhyde/ <i>La résine aminoplastique durcit complètement. Dans des conditions normales, elle est liée et chimiquement stable.</i>
		5 % de corindon (minéral hautement abrasif)
< 1 %	Agent hydrophobe (panneau support HDF)	Émulsion de cire de paraffine

REACH : Le produit ne contient aucune substance en quantités déclarables (0,1 % (p/p)) répondant aux critères



MORE FROM WOOD.

Bien plus que du bois



Révision : 04
Validation : 07/06/2023

REACH pour les substances extrêmement préoccupantes (au 17/01/2023).
De plus amples informations sont disponibles dans l'attestation de conformité avec le règlement REACH (PDF).



Responsable



Gestion des matériaux support



Fiche de données sur la santé
environnementale

Page 4 sur 26

Fabrication

Certifications des usines

Le produit est fabriqué sur les sites suivants. Les certifications des usines sont téléchargeables sur www.egger.com/environment. Si vous souhaitez connaître l'adresse du site, veuillez consulter les notes de bas de page à la fin du présent document.

Site ⁱ	Certifications ⁱⁱ obtenues par cette usine			
	Qualité	Environnement	Énergie	Origine du bois
Wismar (Allemagne)	ISO 9001	ISO 14001	ISO 50001	ISO 32800

Mise en œuvre

Sécurité

Ce produit ne présente aucun danger sous la forme dans laquelle il est expédié par le fabricant. Les activités réalisées en aval (par ex., rectification, ponçage, découpe ou pulvérisation) peuvent cependant générer de la poussière de bois, une substance nocive. Portez un masque si vous utilisez des outils à main sans dispositif d'extraction de poussière. Respectez toutes les réglementations relatives aux opérations commerciales de mise en œuvre (par exemple, port de lunettes de sécurité) prévues par les sociétés d'assurance.

Instructions de mise en œuvre

Des informations complètes concernant la pose du produit sont téléchargeables aux formats vidéo et PDF sur www.egger.com/flooring.

Données techniques

Consultez les fiches techniques disponibles depuis l'espace de téléchargement à l'adresse www.egger.com produits



Usage

Certification produit

Le produit dispose des certifications suivantes :

- TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM
- Ange Bleu (RAL UZ 176)
- M1
- A+
- Greenguard Gold

Pour obtenir les certificats, rendez-vous dans l'espace de téléchargement relatif à l'environnement sur www.egger.com et l'espace de téléchargement relatif à la catégorie de produits sur www.egger.com/products.

Sur demande, les produits peuvent être porteurs d'une déclaration de certification selon :

- la norme ISO 38200:2018 (anglais/PDF) ;
- d'autres certificats tiers d'approvisionnement en bois durable (anglais/PDF) (anglais/PDF).

Émissions du produit et santé

Des composants naturels du bois peuvent être libérés en petites quantités. De faibles quantités de formaldéhyde peuvent être détectées. Au cours du processus de fabrication, les sols Stratifiés sont chauffés et compressés dans une presse à cycle court. Toutes les résines durcissent alors pour former un matériau solide. Pendant la phase d'utilisation, le produit est chimiquement stable dans des conditions normales. Si le produit est utilisé conformément à l'usage prévu, aucun risque ou effet sur la santé n'est à prévoir dans des conditions normales.

Le produit fait l'objet d'essais annuels menés par un organisme indépendant dans le cadre de la surveillance TÜV PROFiCERT-product Interior. Remarque : les exigences indiquées comme étant respectées dans le cadre de la surveillance TÜV PROFiCERT ne sont PAS CERTIFIÉES de manière individuelle dans cette catégorie !

Le tableau suivant donne un aperçu des critères pour lesquels le produit a été testé par un tiers indépendant et respecte les exigences en matière d'émissions. Reportez-vous à l'annexe pour consulter les valeurs limites ainsi que d'autres détails.



Substance/Indicateur	Le produit a été testé et respecte l'exigence relative aux émissions	Exigence	Informations sur l'exigence ⁱⁱⁱ
Formaldéhyde	✓	E1	Classe E1 d'émission de formaldéhyde selon la norme DIN EN 16516, essais indépendants
Formaldéhyde	✓	TSCA	Loi américaine sur le contrôle des substances toxiques, essais indépendants (panneau support)
Formaldéhyde	✓	CARB P2	Réglementation californienne relative aux produits composites en bois
COV, formaldéhyde, substances cancérigènes, ammoniac, nitrosamines	✓	TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM	Label commun pour l'évaluation de la santé et de la qualité des produits d'intérieur
COV, substances cancérigènes	✓	AgBB 2018	Via TÜV PROFiCERT (voir ci-dessus)
COV	✓	Réglementation française relative aux COV, classe d'émission A+	Via TÜV PROFiCERT (voir ci-dessus)
COV	✓	Réglementation belge relative aux COV	Via TÜV PROFiCERT (voir ci-dessus)
COV, formaldéhyde Substances cancérigènes, substances nocives	✓	Réglementation italienne CAM	Via TÜV PROFiCERT (voir ci-dessus)
COV, formaldéhyde Substances cancérigènes	✓	Certification BREEAM Niveau exemplaire	Via TÜV PROFiCERT (voir ci-dessus)
COV	✓	Classification finlandaise M1	Via TÜV PROFiCERT (voir ci-dessus)
Formaldéhyde, COV, substances	✓	Directive UZ 07 (écolabel autrichien)	Via TÜV PROFiCERT (voir ci-dessus)



cancérogènes, substances nocives			
Formaldéhyde, COV, substances cancérogènes, substances nocives	✓	Directive UZ 76 (écolabel allemand « Ange bleu »)	Via TÜV PROFICERT (voir ci-dessus)
Formaldéhyde	✓	Ordonnance ChemVerbotsV E1 DE 2020	Via TÜV PROFICERT (voir ci-dessus)
Formaldéhyde	✓	Certification LEED v4 (hors Amérique du Nord)	Via TÜV PROFICERT (voir ci-dessus)

Nettoyage, entretien et réparation

Des informations complètes concernant l'entretien, la maintenance et la réparation du produit sont téléchargeables sur www.egger.com/flooring.

Fin de vie – Traitement des déchets

Emballage

Le papier, le carton et le film de l'emballage de transport peuvent être collectés séparément et recyclés de manière appropriée. Dans certains cas, la récupération du matériau d'emballage peut être organisée avec le fabricant.

Réutilisation

Un produit peut être réutilisé pour la même application s'il est déposé avec soin et stocké dans des conditions appropriées. Le produit ne doit pas être collé sur l'intégralité de sa face arrière ou le long des profils, dans l'éventualité d'une réutilisation. La dépose du sol doit être particulièrement soignée de sorte à préserver les profils.

Recyclage – Valorisation des matériaux

En pratique, les technologies actuelles ne permettent pas la valorisation des matériaux. EGGER encourage le



recyclage, partout où il est possible.

Incinération – Valorisation énergétique

Après sa phase d'utilisation, le produit doit être séparé et acheminé vers un centre de valorisation énergétique en raison de son pouvoir calorifique élevé (environ 17 MJ/kg). Lors de l'incinération, veuillez respecter l'ensemble des exigences légales en vigueur dans votre pays en matière de dimensions correctes, de technologies de filtrage requises, de conditions d'exploitation et d'autorisations légales pour la combustion de panneaux (de particules) dérivés du bois.

Code de déchet selon le catalogue européen des déchets, en fonction de l'origine de ces derniers :

- 17 02 01 Déchets de bois de construction et de démolition ou
- 03 01 05 Sciure de bois, copeaux, chutes, bois, panneaux de particules et placages ne contenant pas de substances dangereuses

Le produit n'est pas classé comme déchet dangereux. Les lames de sols Stratifiés usagées peuvent être classées comme des déchets de bois stratifiés et collés sans composés halogénés dans la couche de revêtement et sans produits de préservation du bois.

Consultez également les documents téléchargeables sur www.egger.com/environnement :

- Déclaration du fabricant sur l'utilisation de produits de préservation du bois (anglais/PDF)
- Déclaration du fabricant sur l'utilisation de composés organiques halogénés (anglais/PDF)

Mise au rebut

Les sols EGGER peuvent contenir des substances qui les rendent impropres à l'élimination à certains endroits. Veuillez vérifier les réglementations en vigueur auprès de vos autorités locales de gestion des déchets avant d'éliminer ces produits.

Écobilan

Le produit s'accompagne d'une déclaration environnementale produit (DEP) vérifiée selon les normes ISO 14025 et EN 15804.

- DEP Sols Stratifiés (anglais/PDF)



MORE FROM WOOD.

Bien plus que du bois



Révision : 04
Validation : 07/06/2023

téléchargeable sur www.egger.com/environment



Responsable



Gestion des matériaux support



Fiche de données sur la santé
environnementale

Page 10 sur 26

Conformité avec le système LEED v4.1

Les sols Stratifiés respectent les conditions préalables requises pour une utilisation dans des bâtiments certifiés LEED en dehors des États-Unis. Par ailleurs, l'utilisation de sols Stratifiés contribue à l'obtention de points supplémentaires dans le cadre du système de notation LEED. Le tableau suivant présente tous les crédits LEED qui sont applicables à l'utilisation de notre produit. Le nombre de points pouvant réellement être obtenus dépend des caractéristiques de tous les matériaux utilisés dans le projet de construction LEED et des autres actions menées par le constructeur ; nous ne pouvons donc pas garantir l'obtention de la note maximale. Pour connaître l'ensemble des exigences établies, consultez la bibliothèque de crédits LEED sur www.usgbc.org.

Projets en dehors des États-Unis

Exigences LEED v4.1 relatives à la conception et la construction de bâtiments (BD+C) Constructions neuves, noyau et enveloppe, écoles, commerces de détail, soins de santé, centres de données, hôtellerie, entrepôts et centres de distribution Exigences LEED v4.1 relatives à l'agencement intérieur et la construction (ID+C) Agencement intérieur d'espaces commerciaux, commerces de détail, hôtellerie			Éléments associés au produit
Section	Résumé des exigences	Nbre maximal de points	
Matériaux et ressources	Déclaration et optimisation des produits de construction – Déclarations environnementales produit Option 1 Déclaration environnementale produit (DEP)	1 Point	Ce produit s'accompagne d'une déclaration environnementale produit (DEP) vérifiée selon les normes ISO 14025 et EN 15804. Consultez le document <ul style="list-style-type: none"> DEP Sols Stratifiés (anglais/PDF)
Matériaux et ressources	Déclaration et optimisation des produits de construction – Approvisionnement en matières premières Option 1 : rapport sur l'origine et l'extraction des matières premières Rapports internes sur le développement durable vérifiés par un	2 Points	Un rapport annuel sur le développement durable est publié conformément aux normes de la GRI (option « Noyau ») et vérifié par un organisme indépendant. Consultez le document <ul style="list-style-type: none"> Rapport sur le développement durable (anglais/PDF)



	organisme tiers, selon un cadre reconnu.		téléchargeable sur www.egger.com/environment .
Matériaux et ressources	Déclaration et optimisation des produits de construction – Approvisionnement en matières premières Option 2.3 : Les produits à base de bois doivent être certifiés par le Forest Stewardship Council (FSC) ou un organisme équivalent agréé par l'USGBC.		Le produit est vérifié selon les déclarations de la norme ISO 38200: 2018. Par ailleurs, le produit peut être acheté dans le cadre d'autres certifications qualité sur demande. Le bon de livraison fait office de justificatif. Consultez également la section « Origine du bois » du présent document.
Matériaux et ressources	Déclaration et optimisation des produits de construction – Approvisionnement en matières premières Option 2.5 : Les matériaux recyclés désignent le volume total de matériaux recyclés post-consommation, auquel s'ajoute la moitié des matériaux recyclés pré-consommation, sur la base du coût.		Matériaux recyclés du produit (en poids) = 0 % + 0 %/2 = 0 %. Pour en savoir plus, consultez la section « Matériaux constitutifs » ci-dessus.
Matériaux et ressources	Déclaration et optimisation des produits de construction – Composition des matériaux Option 1 : Déclaration.	1 Point	Le fabricant a détaillé la composition du produit jusqu'à un seuil de 1 000 ppm au minimum et a fourni un inventaire accessible au public. Pour en savoir plus, consultez la section « Matériaux constitutifs » ci-dessus.
Qualité de l'environnement intérieur	Matériaux à faibles émissions – Évaluation des émissions de COV Le produit est conforme à la CLI établie par le protocole allemand d'essai et d'évaluation AgBB	3 Points	Le produit est conforme à la CLI établie par le protocole allemand AgBB. Pour en savoir plus, consultez la section « Émissions du produit et santé » ci-dessus. La certification <ul style="list-style-type: none"> ▪ TÜV PROFICERT-product Interior PREMIUM fait office de justificatif. Elle est téléchargeable sur www.egger.com/downloads .

Projets aux États-Unis

Veuillez noter que les exigences en matière de contrôle des COV établies par le système LEED v4.1 sont différentes pour les projets se déroulant aux États-Unis.



<p>Exigences LEED v4.1 relatives à la conception et la construction de bâtiments (BD+C) Constructions neuves, noyau et enveloppe, écoles, commerces de détail, soins de santé, centres de données, hôtellerie, entrepôts et centres de distribution</p> <p>Exigences LEED v4.1 relatives à l'agencement intérieur et la construction (ID+C) Agencement intérieur d'espaces commerciaux, commerces de détail, hôtellerie</p>		Éléments associés au produit	
Section	Résumé des exigences	Nbre maximal de points	
Matériaux et ressources	Déclaration et optimisation des produits de construction – Déclarations environnementales produit Option 1 Déclaration environnementale produit (DEP)	1 Point	<p>Ce produit s'accompagne d'une déclaration environnementale produit (DEP) vérifiée selon les normes ISO 14025 et EN 15804. Consultez le document</p> <ul style="list-style-type: none"> DEP Sols Stratifiés (anglais/PDF)
Matériaux et ressources	Déclaration et optimisation des produits de construction – Approvisionnement en matières premières Option 1 : rapport sur l'origine et l'extraction des matières premières Rapports internes sur le développement durable vérifiés par un organisme tiers, selon un cadre reconnu.	2 Points	<p>Un rapport annuel sur le développement durable est publié conformément aux normes de la GRI (option « Noyau ») et vérifié par un organisme indépendant. Consultez le document</p> <ul style="list-style-type: none"> Rapport sur le développement durable (Anglais/PDF) <p>téléchargeable sur www.egger.com/environnement.</p>
Matériaux et ressources	Déclaration et optimisation des produits de construction – Approvisionnement en matières premières Option 2.3 : Les produits à base de bois doivent être certifiés par le Forest Stewardship Council® (FSC®) ou un organisme équivalent agréé par l'USGBC.		<p>Le produit peut effectivement être acheté dans le cadre d'autres certifications qualité tierces sur demande. Le bon de livraison fait office de justificatif. Consultez également la section « Origine du bois » du présent document.</p>
Matériaux et ressources	Déclaration et optimisation des produits de construction – Approvisionnement en matières premières	1 Point	<p>Matériaux recyclés du produit (en poids) = 0 % + 0 %/2 = 0 %. Pour en savoir plus, consultez la section « Matériaux constitutifs » ci-dessus.</p>



	Option 2.5 : Les matériaux recyclés désignent le volume total de matériaux recyclés post-consommation, auquel s'ajoute la moitié des matériaux recyclés pré-consommation, sur la base du coût.		
Matériaux et ressources	Déclaration et optimisation des produits de construction – Composition des matériaux Option 1 : Déclaration.	1 Point	Le fabricant a détaillé la composition du produit jusqu'à un seuil de 1 000 ppm au minimum et a fourni un inventaire accessible au public. Pour en savoir plus, consultez la section « Matériaux constitutifs » ci-dessus.
Qualité de l'environnement intérieur	Matériaux à faibles émissions – Évaluation des émissions de COV Les produits de construction doivent être testés et jugés conformes selon la méthode standard v1.1-2010 du Département californien de Santé publique (CDPH)	3 Points	La concentration en COV totaux mesurée selon les spécifications de la méthode standard du CDPH est < 0,5 mg/m ³ . Pour en savoir plus, consultez la section « Émissions du produit et santé » ci-dessus. Le <ul style="list-style-type: none"> ▪ certificat UL Greenguard Gold fait office de justificatif. Il est téléchargeable sur www.egger.com/downloads.



Conformité avec le référentiel BREEAM International New Construction version 6

Les sols Stratifiés respectent les conditions préalables requises pour une utilisation dans des bâtiments certifiés BREEAM version 6 et respectent les exigences en matière d'émissions du niveau exemplaire. Par ailleurs, l'utilisation de ce produit peut contribuer à l'obtention de points supplémentaires dans le cadre du système de notation BREEAM. Le tableau suivant présente tous les crédits BREEAM qui sont applicables à l'utilisation de notre produit. Le nombre de crédits pouvant réellement être obtenus dépend des caractéristiques de tous les matériaux utilisés dans le projet de construction BREEAM et des autres actions menées par le constructeur ; nous ne pouvons donc pas garantir l'obtention de la note maximale. Pour connaître l'ensemble des exigences établies, consultez le manuel BREEAM sur www.breeam.com.

Exigences		Nbre maximal de crédits	Éléments associés au produit
Section	Résumé des exigences		
Mat 01 Impacts du cycle de vie	Déclarations environnementales produit (DEP) – Les produits installés en phase post-construction sont couverts par des DEP vérifiées.	1 Crédit	Ce produit s'accompagne d'une déclaration environnementale produit (DEP) vérifiée selon les normes ISO 14025 et EN 15804. Consultez le document <ul style="list-style-type: none"> DEP Sols Stratifiés (anglais/PDF)
Mat 03 Approvisionnement responsable en produits de construction	Tous les produits à base de bois de sciage mis en œuvre dans le projet utilisent du bois de sciage récolté et commercialisé légalement.	Condition préalable	Le produit est vérifié selon les déclarations de la norme ISO 38200: 2018. Cette norme tient compte de toutes les exigences légales du pays d'achat ou de production concerné et de tous les critères environnementaux et sociaux connus dans le système ISO. Par ailleurs, le produit peut être acheté dans le cadre d'autres certifications qualité sur demande. Le bon de livraison fait office de justificatif. Consultez également la section « Origine du bois » du présent document.
Hea 02 Qualité de l'air intérieur	Absence d'amiante.	Condition préalable	Le produit répond à cette condition préalable. Consultez le document <ul style="list-style-type: none"> Déclaration du fabricant sur l'amiante (anglais/PDF)
Hea 02	Limitation des sources de pollution – Émissions des produits de	1 Crédit	Le produit répond aux critères d'émission de niveau exemplaire. La certification



Qualité de l'air intérieur	construction. Le produit doit répondre aux critères d'émission de niveau exemplaire	<ul style="list-style-type: none">▪ TÜV PROFICERT-product Interior PREMIUM fait office de justificatif. Elle est téléchargeable sur www.egger.com/downloads .
----------------------------	---	--



Conformité avec la norme WELL Building Standard v2™

Les sols Stratifiés respectent les conditions préalables requises pour une utilisation dans des bâtiments certifiés WELL v2™. Par ailleurs, l'utilisation de ce produit peut contribuer à l'obtention de points supplémentaires dans le cadre du système de notation WELL. Le tableau suivant présente toutes les caractéristiques WELL qui sont applicables à l'utilisation de notre produit. Les exigences indiquées en italique ne sont actuellement pas respectées par le produit. Le nombre de points pouvant réellement être obtenus dépend des caractéristiques de tous les matériaux utilisés dans le projet de construction WELL et des autres actions menées par le constructeur ; nous ne pouvons donc pas garantir l'obtention de la note maximale. Pour connaître l'ensemble des exigences établies, consultez la bibliothèque des caractéristiques WELL sur www.wellcertified.com.

Section	Exigences		Éléments associés au produit
	Résumé des exigences	Nbre maximal de points	
X01 Mesures de précaution concernant les matériaux	Restreindre la présence d'amiante, de mercure et de plomb.	Condition préalable	Le produit respecte ces mesures de précaution. Consultez le document Déclaration du fabricant sur l'amiante (anglais/PDF). Pour obtenir d'autres déclarations concernant l'absence de mercure et de plomb, contactez l'équipe EGGER en charge de la conformité et de la durabilité des produits à l'adresse environment@egger.com .
X05 Restrictions renforcées concernant les matériaux	Partie 2a Sélectionner des produits architecturaux et d'intérieur conformes : Les panneaux de plafond et muraux contiennent des matériaux ignifugés halogénés selon une concentration inférieure à 100 ppm.	1 Point	Le produit répond à cette exigence. Aucun matériau ignifugeant halogéné n'est utilisé dans ce produit. Pour en savoir plus, consultez la section « Matériaux constitutifs » ci-dessus. Pour obtenir la Déclaration du fabricant concernant l'utilisation de composés halogénés (anglais/PDF), contactez l'équipe EGGER en charge de la conformité et de la durabilité des produits à l'adresse environment@egger.com .
X05 Restrictions renforcées concernant les matériaux	Partie 2a Sélectionner des produits architecturaux et d'intérieur conformes : Les nouveaux sols et meubles installés contiennent des orthophtalates selon une concentration inférieure à 100 ppm.		Le produit répond à cette exigence. Aucun phtalate n'est utilisé dans le produit. Pour en savoir plus, consultez la section « Matériaux constitutifs » ci-dessus.
X05 Restrictions renforcées	Partie 2a Sélectionner des produits architecturaux et d'intérieur conformes : Les produits de revêtement de sol contiennent des substances		Le produit répond à cette exigence. Absolument aucune substance classée CMR n'est ajoutée au produit. La certification



concernant les matériaux	polyfluoroalkylées (PFAS) selon une concentration inférieure à 100 ppm.		<ul style="list-style-type: none"> TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM <p>fait office de justificatif. Elle est téléchargeable sur www.egger.com/downloads.</p>
X06 Réduction des composés volatils	Partie 2a Restreindre les émissions de COV dans les produits d'ameublement, architecturaux et d'intérieur : Panneaux de meubles et muraux testés selon le protocole AgBB ou la méthode CDPH et seuil d'émission de COV établi.	2 Points	<p>Le produit est conforme à la CLI établie par le protocole allemand AgBB. Pour en savoir plus, consultez la section « Émissions du produit et santé » ci-dessus. La certification</p> <ul style="list-style-type: none"> TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM <p>fait office de justificatif. Elle est téléchargeable sur www.egger.com/downloads.</p>
X06 Réduction des composés volatils	Partie 2c2 Restreindre les émissions de COV dans les produits d'ameublement, architecturaux et d'intérieur : Les panneaux composites en bois respectent les normes E1 européenne, TSCA, F*** ou LEED v4.1 concernant les émissions de formaldéhyde		<p>Le produit a été testé selon la norme EN 717-1:2014 concernant les émissions de formaldéhyde et il est conforme à la classe d'émission E1. La certification</p> <ul style="list-style-type: none"> TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM <p>fait office de justificatif. Elle est téléchargeable sur www.egger.com/downloads.</p>
X07 Transparence des matériaux	Partie 1 : Sélectionner des produits dont les composants ont été déclarés : Encourager la déclaration des composants, avec des composants identifiés et déclarés jusqu'à 1 000 ppm.		<p>La composition du produit est détaillée jusqu'à un seuil de 1 000 ppm au minimum et le fabricant a fourni un inventaire accessible au public dans ce document. Pour en savoir plus, consultez la section « Matériaux constitutifs » ci-dessus.</p>



Conformité avec le système DGNB version 2020 International – Ensemble des critères sur les nouveaux bâtiments

Les catégories Argent, Or et Platine du DGNB correspondent au niveau global d'exécution du projet de construction. Le tableau suivant indique les niveaux de qualité respectés par les sols Stratifiés selon le système DGNB ainsi que l'endroit où obtenir les vérifications requises. Les éléments associés au niveau global d'exécution obtenu selon le système de points DGNB dépendent notamment du degré de pertinence du groupe de produits pour le bâtiment dans son ensemble. Veuillez noter que d'autres critères entrent également en jeu dans l'évaluation globale du bâtiment. Nous ne pouvons donc pas garantir que l'utilisation de sols Stratifiés permettra d'obtenir la note souhaitée.

Exigences			Éléments associés au produit
Domaine	Résumé des exigences	Niveau de qualité	
ENV1.1 Écobilan du bâtiment	L'écobilan du bâtiment nécessite des données sur les matériaux de construction. Des données d'écobilan spécifiques et vérifiées (par exemple, la déclaration environnementale produit ou DEP) seront préférables à des données d'écobilan générales et génériques.	Exigence générale	Ce produit s'accompagne d'une déclaration environnementale produit (DEP) vérifiée selon les normes ISO 14025 et EN 15804. Consultez le document <ul style="list-style-type: none"> DEP Sols Stratifiés (anglais/PDF)
ENV1.2 Impact environnemental local	Produits dérivés du bois contenant des matériaux ignifugeants : Composés du bore ≤ 0,1 %	4	La surveillance des composés du bore est couverte par la certification TÜV PROFICERT-product Interior PREMIUM. Pour en savoir plus, consultez la section « Émissions du produit et santé » ci-dessus. Le document <ul style="list-style-type: none"> TÜV PROFICERT-product Interior PREMIUM fait office de justificatif. Elle est téléchargeable sur www.egger.com/downloads.
ENV1.2 Impact environnemental local	Murs intérieurs, sols et revêtements de plafond (ex. : panneaux de fibres) : Sans amiante	4	Le produit répond à cette exigence. Consultez le document Déclaration du fabricant sur l'amiante (anglais/PDF)
ENV1.2 Impact	Documentation des émissions : Certification (par un laboratoire	4	Le produit est conforme à la CLI établie par le protocole allemand AgBB. Pour en savoir plus,



environnemental local	accrédité selon la norme ISO 17025) indiquant que le produit ou le système est conforme aux critères AgBB.		consultez la section « Émissions du produit et santé » ci-dessus. La certification <ul style="list-style-type: none"> TÜV PROFICERT-product Interior PREMIUM fait office de justificatif. Elle est téléchargeable sur www.egger.com/downloads .
ENV1.2 Impact environnemental local	Absence de produits chimiques de préservation du bois à l'intérieur.	4	Aucun produit de préservation du bois n'est ajouté durant la production des sols Stratifiés. Consultez le document <ul style="list-style-type: none"> Déclaration du fabricant sur l'utilisation de produits de préservation du bois (anglais/PDF).
ENV1.3 Extraction durable des ressources	Extraction durable des ressources certifiée	1,3	Le produit est vérifié selon les déclarations de la norme ISO 38200: 2018. Consultez également la section « Origine du bois » du présent document. Le produit peut par ailleurs être acheté dans le cadre d'autres certifications qualité tierces sur demande. Le bon de livraison fait office de justificatif.
TEC1.5 Facilité de nettoyage des composants du bâtiment	Proportion de revêtements de sol (intérieurs) présentant une tolérance élevée à la contamination	-	Opter pour des revêtements de sol à motifs et/ou structurés pour leur tolérance à une contamination légère.
TEC1.6 Facilité de valorisation et de recyclage	Voie de recyclage et d'élimination : Valorisation énergétique	1	Les panneaux HDF peuvent être tolérés en petites quantités dans le flux des déchets de bois, mais ne peuvent tenir lieu de ressource unique pour la production de nouveaux panneaux bruts. Compte tenu du pouvoir calorifique élevé du produit, il est recommandé de le valoriser thermiquement.

Conformité avec l'écolabel Cygne nordique

Petites maisons, immeubles d'appartements et établissements scolaires ou préscolaires

Les sols stratifiés sont répertoriés dans la base de données des produits de construction pouvant être utilisés dans les bâtiments portant l'écolabel Cygne nordique sous le nom de fabricant Egger, Fritz GmbH & Co. Si vous êtes demandeur d'un bâtiment portant cet écolabel, veuillez communiquer la liste des produits à votre certificateur Cygne nordique. Pour l'utilisation des sols Stratifiés EGGER, aucun autre document n'est nécessaire pour soumettre votre demande.

Conformité avec d'autres labels et réglementations

Des informations complémentaires, telles que des déclarations du fabricant, des déclarations environnementales et des brochures, sont disponibles à l'adresse suivante :

- www.egger.com/environnement

Votre label ou votre réglementation n'est pas répertorié ? L'équipe EGGER en charge de la conformité et de la durabilité des produits sera heureuse de vous transmettre les informations dont vous avez besoin concernant les différentes exigences. Envoyez un e-mail à l'adresse suivante :

- environment@egger.com

ou contactez votre représentant ou distributeur EGGER, qui se chargera de faire suivre votre demande.



Notes de bas de page

i

Usine	Adresse
Wismar (Allemagne)	EGGER Holzwerkstoffe Wismar GmbH & Co. KG, Am Haffeld 1, 23970 Wismar (Allemagne)

ii

Certifications produit	
ISO 38200:2018	Norme ISO 38200:2018 Chaîne de contrôle des produits en bois et à base de bois
TÜV PROFICERT PREMIUM	Critères d'attribution V1.3 de la certification TÜV PROFICERT-product Interior PREMIUM
A+	Classe française d'émission de COV (Grenelle de l'environnement)
Ange Bleu	Ecolabel allemand « Ange Bleu »
Greenguard Gold	Certificat UL Greenguard Gold

iii

Substance	Exigence	Référence à la norme	Valeur limite	Méthode d'essai
Formaldéhyde	E1	Loi sur les produits chimiques (ordonnance relative à l'interdiction des produits chimiques, en allemand : Chemikalien-Verbotsverordnung, ChemVerbotsV), annexe 1 à la section 3, entrée 1 :	0,1 ppm	DIN EN 16516



		« Formaldéhyde », clause 2(1)		
Formaldéhyde	TSCA	Loi américaine sur le contrôle des substances toxiques (TSCA), exigences de la norme EPA, Titre VI – paragraphe 770.10 b 1-4 de la loi TSCA	0,09 ppm	ASTM D6007-14
Formaldéhyde	CARB P2	Ordonnance de réglementation définitive, paragraphe 93120, titre 17, Code réglementaire de la Californie : Mesure des substances aéroportées pour réduire les émissions de formaldéhyde issues des produits composites en bois	0,09 ppm	ASTM D6007-14
COVT COSVT Toluène Formaldéhyde Acétaldéhyde Substances classées CMR 1A et 1B Valeur R COVT sans CLI	AgBB 2018	Protocole d'évaluation AgBB 2018 pour les émissions de COV issues de produits de construction, Comité d'évaluation sanitaire des produits de construction (en allemand : Ausschuss zur gesundheitlichen Bewertung von Bauprodukten AgBB)	< 1 000 µg/m ³ < 100 µg/m ³ 2 900 µg/m ³ *) 100 µg/m ³ *) 1 200 µg/m ³ *) < 1 µg/m ³ ≤ 1 < 100 µg/m ³ *) NIK, LCI, CLI	DIN ISO 16000-3, -6, 9, -11, DIN EN 16516
COVT (AgBB)	TÜV PROFiCERT PREMIUM	V1.3 de la certification TÜV	< 300 µg/m ³ (28d) ≤ 200 µg/m ² *h	ISO 16000, parties 3, 6, 9, 11/ EN 16516



COVT (DIN EN 16516) COSVT COV Valeur R Formaldéhyde 1,4-Dichlorobenzène Trichloréthylène DEHP DBP Substances cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (Catégorie UE 1A et 1B conformément au règlement CLP (CE) n°1272/2008) Ammoniac Nitrosamines Formaldéhyde selon l'ordonnance "ChemVerbotsV E1 DE 2020" (DIN EN 717-1, résultat avec facteur 2) Formaldéhyde selon l'ordonnance "ChemVerbotsV E1 DE 2020" (DIN EN 16516)		PROFiCERT- product Interior PREMIUM Pour en savoir plus, rendez-vous sur proficert.de	(28d) $\leq 100 \mu\text{g}/\text{m}^3$ (28d) $< 100 \mu\text{g}/\text{m}^3$ (28d) $< 1,0 \mu\text{g}/\text{m}^3$ (28d) $< 10 \mu\text{g}/\text{m}^3$ (28d) $< 60 \mu\text{g}/\text{m}^3$ (28d) $\leq 1 \mu\text{g}/\text{m}^3$ (28d) $\leq 1 \mu\text{g}/\text{m}^3$ (28d) $\leq 1 \mu\text{g}/\text{m}^3$ (28d) $\leq 1 \mu\text{g}/\text{m}^3$ (28d) $\leq 24 \mu\text{g}/\text{m}^3$ (28d) $\leq 0,2 \mu\text{g}/\text{m}^3$ (28d) $\leq 0,1 \text{ ppm}$ (28d) $\leq 0,1 \text{ ppm}$ (28d)	
COV Substances cancérigènes	AgBB allemand	Couvert par TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM	Voir TÜV PROFiCERT	Voir TÜV PROFiCERT
COV	A+ (France)	Couvert par TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM	Voir TÜV PROFiCERT	Voir TÜV PROFiCERT
COV	Réglementation belge relative aux COV	Couvert par TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM	Voir TÜV PROFiCERT	Voir TÜV PROFiCERT
Formaldéhyde COV	Critères environnementaux	Couvert par TÜV PROFiCERT-	Voir TÜV PROFiCERT	Voir TÜV PROFiCERT



	minimaux de la réglementation italienne CAM	product Interior PREMIUM		
COV Formaldéhyde Substances cancérigènes	Référentiel BREEAM International, niveau exemplaire	Couvert par TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM	Voir TÜV PROFiCERT	Voir TÜV PROFiCERT
COV	Classification finlandaise M1	Couvert par TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM	Voir TÜV PROFiCERT	Voir TÜV PROFiCERT
COV Formaldéhyde Substances cancérigènes	Directive UZ 07 (écolabel autrichien)	Couvert par TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM	Voir TÜV PROFiCERT	Voir TÜV PROFiCERT
COV Formaldéhyde Substances cancérigènes	Directive UZ 76 (écolabel allemand « Ange Bleu »)	Couvert par TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM	Voir TÜV PROFiCERT	Voir TÜV PROFiCERT
COV Substances cancérigènes	Annexe 8 de la règle administrative MVV TB/ ABG, 2019/1	Couvert par TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM	Voir TÜV PROFiCERT	Voir TÜV PROFiCERT
Formaldéhyde	Ordonnance ChemVerbotsV E1 DE 2020	Couvert par TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM	Voir TÜV PROFiCERT	Voir TÜV PROFiCERT
Formaldéhyde COV	Certification LEED v4 (hors Amérique du Nord)	Couvert par TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM	Voir TÜV PROFiCERT	Voir TÜV PROFiCERT

Remarque sur le caractère provisoire du contenu :

Cette fiche de données sur la santé environnementale a été conçue avec le plus grand soin en faisant appel à toute notre expertise. Elle a une visée informative uniquement et ne constitue pas une garantie quant aux propriétés du produit ou à son adéquation à des applications spécifiques. Nous déclinons toute responsabilité concernant les éventuelles imprécisions, erreurs dans les normes ou fautes d'impression. Par ailleurs, en raison de l'évolution continue des sols Stratifiés ainsi que des modifications apportées aux normes et autres documents légaux publics, certains paramètres techniques peuvent évoluer. Pour ces raisons, le contenu de la présente fiche de données sur la santé environnementale ne peut être utilisé comme notice d'utilisation, ni servir de document à valeur juridique. Nos conditions générales s'appliquent.



MORE FROM WOOD.

Bien plus que du bois



Révision : 04
Validation : 07/06/2023



Responsable



Gestion des matériaux support



Fiche de données sur la santé
environnementale

Page 26 sur 26